Kanton Bern
Canton de Berne

Rapport sur le marché du travail

Données et chiffres sur le marché du travail dans le canton de Berne

1er trimestre 2025

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement | Office de l'assurance-chômage et Office de l'économie 22.04.2025

Impressum

Éditeur
Office de l’assurance-chômage
Lagerhausweg 10
3018 Berne

Office de l’économie
Münsterplatz 3a
3011 Berne

Contact
+41 31 633 45 34
info.awi@be.ch
www.be.ch/donnees-economiques

Rédaction
Silvia Kollar-Jakob

Photo
© welcomia - Freepik.com

© Office de l’assurance-chômage et Office de l’économie, avril 2025 ;
Reproduction autorisée avec mention de la source

Table des matières

1.	**Résumé**	**4**
1.1	Évolution économique	4
1.2	Chômage	5
1.3	Faillites, licenciements et réduction de l'horaire de travail	5
1.4	Surveillance du marché du travail	5
1.5	Perspectives	6
2.	**Situation sur le marché du travail**	**7**
2.1	Chômage	7
2.2	Faillites et licenciements collectifs	10
2.3	Réduction de l'horaire de travail, intempéries	12
2.4	Obligation d'annoncer les postes vacants	13
3.	**Surveillance du marché du travail**	**15**
3.1	Travailleurs étrangers	15
3.2	Contrôle du marché du travail Berne (CMTBE)	16
3.3	Procédures et sanctions	18
3.4	Commission cantonale du marché du travail (CCMT)	19

1. Résumé

1.1 Évolution économique

1er trimestre 2025

La croissance de l'économie suisse est restée faible au cours du premier trimestre 2025. Soutenues par la consommation privée, les branches de l'économie suisse tournées vers le marché intérieur ont connu une évolution notable tandis que celles axées sur l'exportation ont souffert d'un commerce international fragilisé par l'instabilité plus marquée des politiques commerciales et économiques. Le commerce de marchandises a globalement enregistré une légère embellie en Suisse dans cette même période, quoiqu'il ait été plus volatile dans ce qui constitue son moteur de croissance, à savoir les industries des machines, de l'horlogerie et des produits pharmaceutiques. Les investissements dans les biens d'équipement devraient rester bas en raison d'un faible taux d'utilisation des capacités et de la forte incertitude qui règne actuellement.
L'inflation est passée de 0,4 pour cent en janvier à 0,3 pour cent en février et en mars. La pression inflationniste étant retombée, la Banque nationale suisse (BNS) a abaissé en mars son taux directeur de 0,25 point de pourcentage, le faisant passer à 0,25 pour cent. Il s'agit de la cinquième baisse consécutive du taux directeur.
Le ralentissement conjoncturel des derniers trimestres s'est fait sentir sur le marché suisse du travail, et le chômage a poursuivi sa lente progression au cours du premier trimestre 2025. En mars 2025, le canton de Berne comptait 11 881 demandeuses et demandeurs d'emploi (soit un taux de chômage de 2,1 %), ce qui reste peu (CH : 2,9 %). Le canton de Berne dénombrait alors 2185 chômeurs de plus qu'en mars 2024. Au mois de mars 2025, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières était de 2,0 pour cent dans le canton de Berne.

Rétrospective

Entre le troisième et le dernier trimestre 2024, la croissance du PIB réel en Suisse a été robuste (croissance corrigée des événements sportifs : +0,4 %), après une croissance modérée au troisième trimestre (croissance corrigée des événements sportifs : +0,2 %). La croissance a été portée à parts à peu près égales par le secteur des services et celui de l'industrie. Dans ce dernier secteur, elle a reposé essentiellement sur l'industrie chimique et pharmaceutique (+2,7 %), tandis qu'elle stagnait dans la plupart des autres branches. Bien que modérée, la croissance a concerné une large part des entreprises du secteur des services. La branche de l'hôtellerie et de la restauration (+ 3,5 %) a profité d'un regain certain dans le nombre de nuitées, en particulier de celles attribuables aux hôtes internationaux. La consommation privée (+0,5 %) a légèrement dépassé la moyenne, notamment dans les domaines de la santé, des loisirs et de la culture. Après deux trimestres négatifs consécutifs, les investissements dans les biens d'équipement ont enregistré à nouveau une croissance positive (+1,0 %). Le solde de la balance commerciale comprend également une contribution positive du commerce extérieur à la croissance du PIB au cours du dernier trimestre 2024.

Au dernier trimestre 2024, l'emploi a progressé de 0,1 pour cent par rapport au trimestre précédent (chiffre corrigé des variations saisonnières). Il a augmenté de 0,9 pour cent (+48 300 postes) par rapport au même trimestre de l'année précédente pour atteindre un total de 5,534 millions d'emplois. En comparaison annuelle, l'emploi dans le secteur des services a augmenté de 1,0 pour cent (+41 600 postes) et de 0,6 pour cent dans le secteur industriel (+6700 postes). L'Espace Mittelland compte désormais 1,110 million d'emplois, soit une augmentation de 0,1 pour cent par rapport au même trimestre de l'année précédente (+1650 postes). L'emploi y a reculé de 0,3 pour cent (-750 postes) dans le secteur industriel et a progressé de 0,3 pour cent (+2400 postes) dans le secteur des services. On recense en Suisse 18 700 postes vacants de moins qu'au même trimestre de l'année précédente (-17,1 %). Le nombre de postes vacants a diminué aussi bien dans le

secteur industriel (-17,5 %) que dans celui des services (-17,0 %). Les difficultés à recruter du personnel spécialisé se sont légèrement atténuées par rapport au même trimestre de l'année précédente.

1.2 Chômage

	Mars 2025		Mars 2024		Différence mars 2025/2024		Mois de mars 2014 – 2024	
Chômeurs		Taux		Taux		Points de pourcentage	Minimum	Maximum
Suisse	132 569	2.9%	108 593	2.4%	23 976	0.5	2.0%	3.5%
Canton de Berne	11 881	2.1%	9 696	1.7%	2 185	0.4	1.5%	2.8%
Âge BE		Taux		Taux				
15-24 ans	1 166	2.0%	986	1.7%	180	0.3	1.3%	3.0%
25-49 ans	7 407	2.4%	5 971	1.9%	1 436	0.5	1.6%	3.0%
50 ans et plus	3 308	1.7%	2 739	1.4%	569	0.3	1.3%	2.5%
Durée BE		Part		Part				
1-6 mois	7 365	62.0%	6 667	68.8%	698	-6.8	5 489	9 733
7-12 mois	3 118	26.2%	2 045	21.1%	1 073	5.1	1 577	4 116
> 1 an	1 398	11.8%	984	10.1%	414	1.7	984	3 157
Demandeurs d'emploi		Taux		Taux				
Suisse	212 390	4.6%	178 392	3.9%	33 998	0.7	3.5%	5.5%
Canton de Berne	19 006	3.4%	15 884	2.8%	3 122	0.6	2.5%	4.3%

Source : SECO

1.3 Faillites, licenciements et réduction de l'horaire de travail

	1er trimestre 2025	4e trimestre 2024	3e trimestre 2024	Valeur max.
Faillites (à partir de 5 employés) avec insolvabilité				4e trim. 2014
Nombre de faillites annoncées	2	5	3	24
Nombre de licenciements	11	74	36	530
Licenciements collectifs				1er trim. 2024
Nombre de cas annoncés	4	6	11	9
Nombre de licenciements	50	352	407	588
Réduction de l'horaire de travail				3e trim. 2020
Demandes de RHT approuvées	241	246	217	23 528
Personnes potentiellement concernées	5 133	6 153	4 385	226 115

Source : Office de l'assurance-chômage

1.4 Surveillance du marché du travail

Au 1er trimestre 2025, 346 contrôles ont été effectués sur mandat des commissions paritaires dans les branches avec une convention collective de travail et 412,5 contrôles dans les branches dépourvues de convention collective de travail. 226 contrôles ont été menés dans le cadre de la lutte contre le travail au noir. Au 1er trimestre 2025, la Surveillance du marché du travail du canton de Berne a prononcé 91 sanctions pour infraction à la loi sur les travailleurs détachés.

1.5 Perspectives

Au printemps 2025, le groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles a revu à la baisse son pronostic pour la croissance de l'économie suisse. Ses estimations formulées le 18 mars 2025 s'appuient sur le scénario de base selon lequel la conjoncture ne dégénère pas en guerre commerciale mondiale. En 2025, le PIB corrigé des événements sportifs devrait augmenter de 1,4 pour cent (projections de décembre 2024 : 1,5 %), puis de 1,6 pour cent en 2026 (prévisions de décembre 2024 : 1,7 %). L'économie suisse connaîtrait donc une croissance inférieure à la moyenne pour deux années supplémentaires. Les perspectives de l'économie mondiale et partant de la conjoncture suisse dépendent de l'instabilité des politiques commerciales et économiques. Les incertitudes qui en résultent se reflètent sur les secteurs de l'économie d'exportation suisse les plus exposés à la conjoncture, entravent les capacités de production de l'industrie et freinent les investissements. Le groupe d'experts continue de tabler sur l'effet stabilisateur de la demande intérieure sur la conjoncture. Les taux d'inflations modestes (moyenne annuelle 2025 : 0,3 %, estimation inchangée) favorisent les dépenses de consommation des ménages privés. On s'attend par ailleurs à une certaine hausse de l'emploi et à un dynamisme confirmé dans les activités de construction.
En 2026, les pays européens devraient progressivement émerger de leur période de faiblesse actuelle. Les exportations et investissements suisses en seraient relancés. L'inflation devrait se stabiliser à une moyenne annuelle de 0,6 pour cent (prévisions de décembre 2024 : 0,7 %). La dynamique conjoncturelle tout au plus modérée s'accompagne d'une légère hausse du nombre de personnes au chômage. En moyenne annuelle, le taux de chômage devrait s'élever à 2,8 % en 2025 et en 2026 (prévisions de décembre : 2,7 % pour les deux années ; cf. les prévisions conjoncturelles du SECO du 18.03.2025).

D'après l'évaluation de l'Office de l'économie pour 2025, la croissance de l'économie suisse et bernoise devrait rester inférieure à la moyenne du fait de la politique économique et commerciale adoptée par les États-Unis. Les tarifs douaniers qui découlent de cette dernière, même si leur application devait être limitée dans les faits, pèseront sur le commerce international et freineront les investissements et la croissance économique. À l'inverse, la politique fiscale de l'Allemagne et de l'UE pourrait raviver la croissance dans l'espace européen, ce qui favoriserait la demande des principaux marchés européens en produits d'exportation suisses et bernois. Sur le front domestique, ce sont surtout les dépenses de consommation qui devraient soutenir la croissance économique. La dynamique conjoncturelle ralentie fait augmenter le chômage. Corrigé des effets saisonniers, ce dernier progressera quelque peu au deuxième trimestre 2025, tout en restant modéré.

2. Situation sur le marché du travail

2.1 Chômage

Fig. 1 Évolution du chômage, canton de Berne, 2021 – 2025

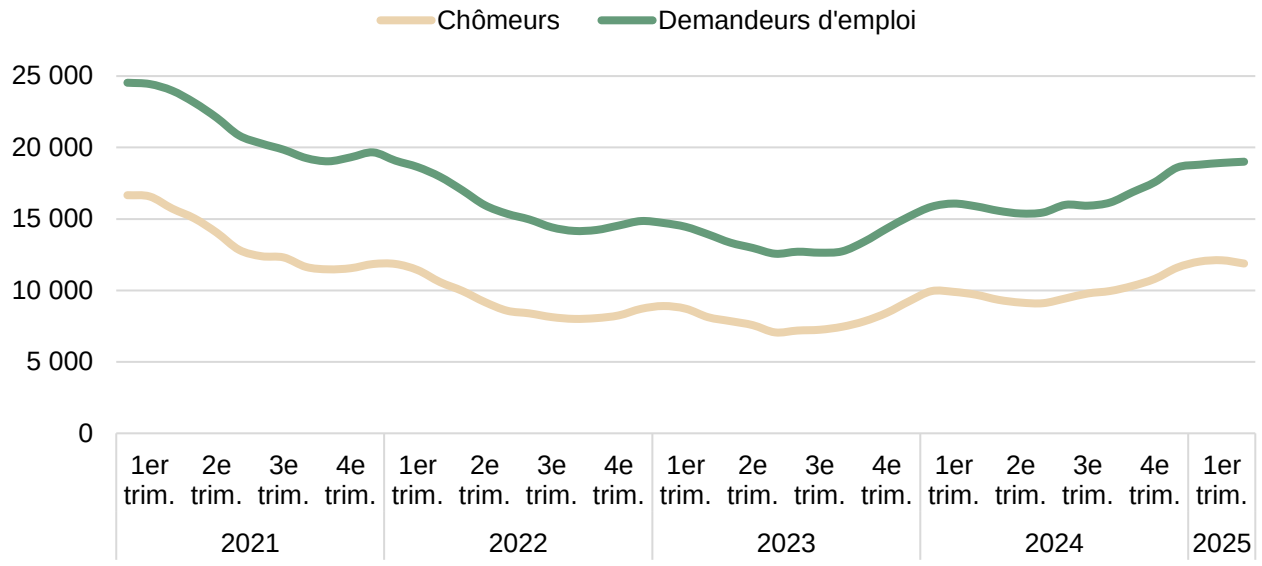

Source : SECO

Fig. 2 Taux de chômage par âge, canton de Berne, 2021 – 2025

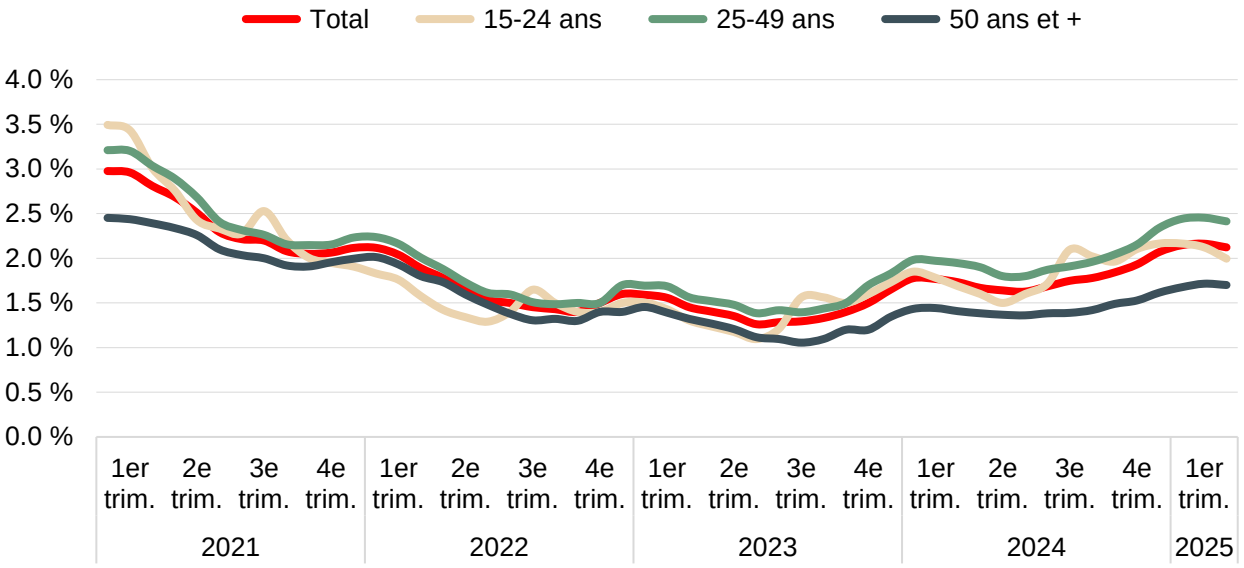

Source : SECO

Remarques :
Calcul du taux de chômage : personnes actives selon le SECO basées sur le pooling du relevé structurel 2018-2020.

Fig. 3 Taux de chômage dans les arrondissements administratifs, mars 2025

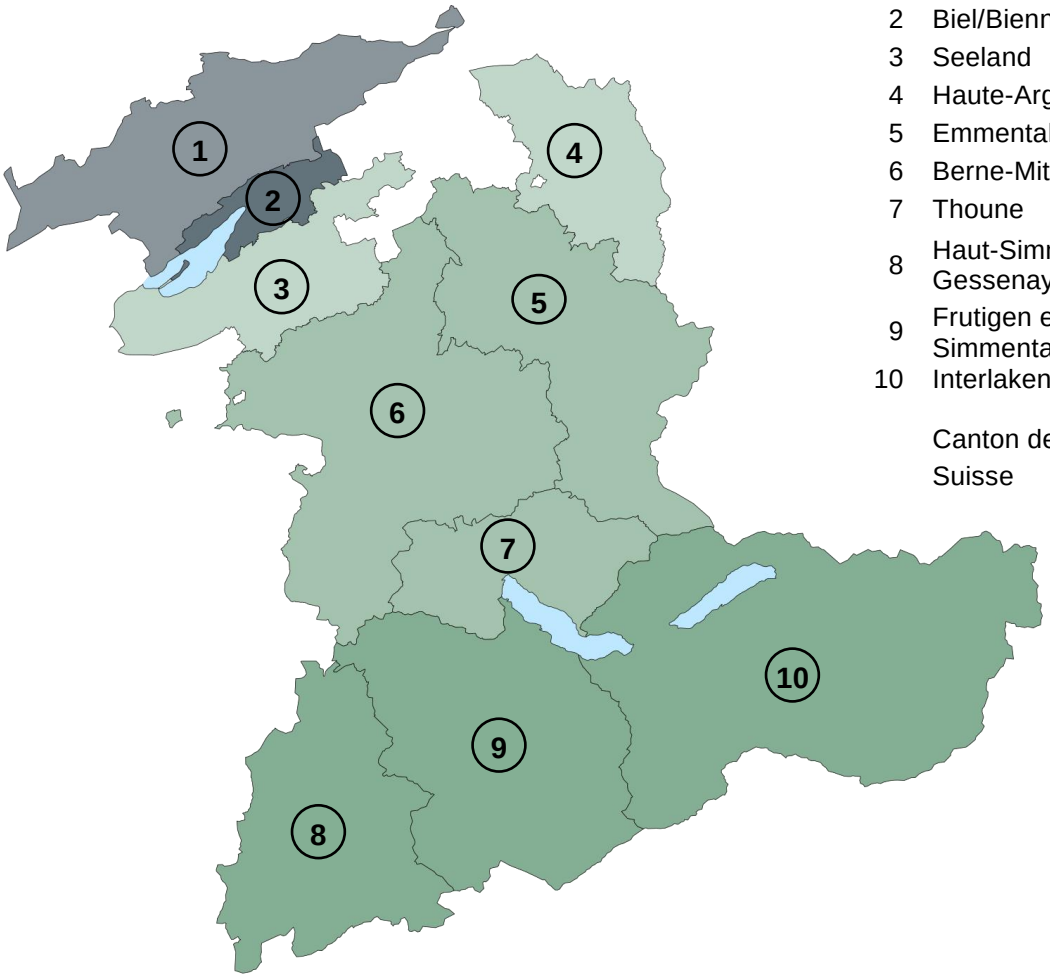

1	Jura bernois	4,1 %
2	Biel/Bienne	4,5 %
3	Seeland	2,1 %
4	Haute-Argovie	2,0 %
5	Emmental	1,6 %
6	Berne-Mittelland	1,9 %
7	Thoune	1,6 %
8	Haut-Simmental et Gessenay	1,1 %
9	Frutigen et Bas-Simmental	1,0 %
10	Interlaken-Oberhasli	1,0 %
	Canton de Berne	2,1 %
	Suisse	2,9 %

Source : SECO

Fig. 4 **Personnes en fin de droit, canton de Berne, 2021 – 2025**

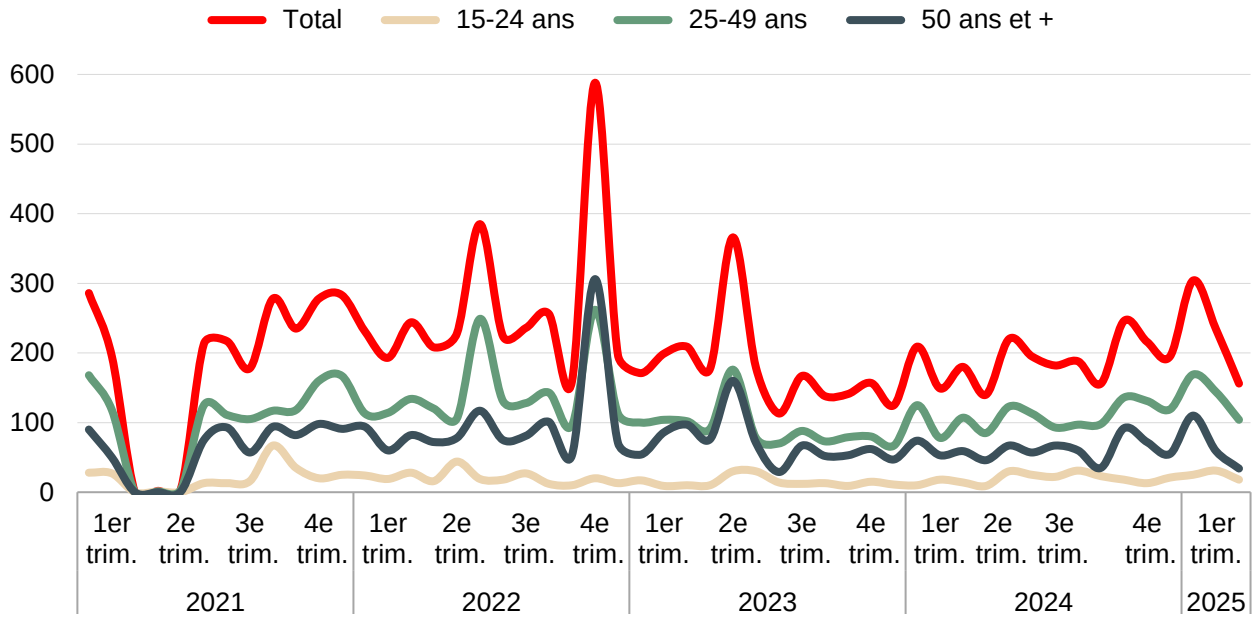

Source : SECO

Remarques :
– Les chiffres du trimestre 2025 en cours sont provisoires.
– Les personnes assurées qui avaient encore droit aux prestations au 1er mars 2021 ont reçu 66 indemnités journalières supplémentaires pour la période allant de mars à mai 2021. Les droits des personnes assurées âgées d'au moins 60 ans, dont le droit aux indemnités journalières de l'assurance-chômage (AC) arrivait à échéance entre les mois de janvier et de juin 2021 et qui ont cotisé à l'AVS pendant 20 ans, ont été prolongés jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés (LPtra) au 1er juillet 2021. Ces personnes ont donc eu droit aux autres prestations de l'AC (indemnités journalières supplémentaires et prolongation du délai-cadre jusqu'au 1er juillet 2021).
– 2022 : Le pic d'arrivées en fin de droit observé en novembre 2022 s'explique par le nombre de personnes qui se sont retrouvées au chômage lors de la première vague de COVID-19 (de mars à août 2020) et qui ont ouvert un nouveau délai-cadre durant cette période. Parallèlement à la prolongation exceptionnelle du délai-cadre d'indemnisation de neuf mois au maximum pour les indemnités journalières COVID, elles ont perdu leur droit aux indemnités de chômage (IC) à la fin du mois de novembre 2022. Le nombre élevé des arrivées en fin de droit est la conséquence d'arrivées en fin de droit différées et non pas d'arrivées en fin de droit supplémentaires.

Fig. 5 **Indemnités de chômage des caisses de chômage publiques et privées en millions de francs, canton de Berne, 2021 – 2025p**

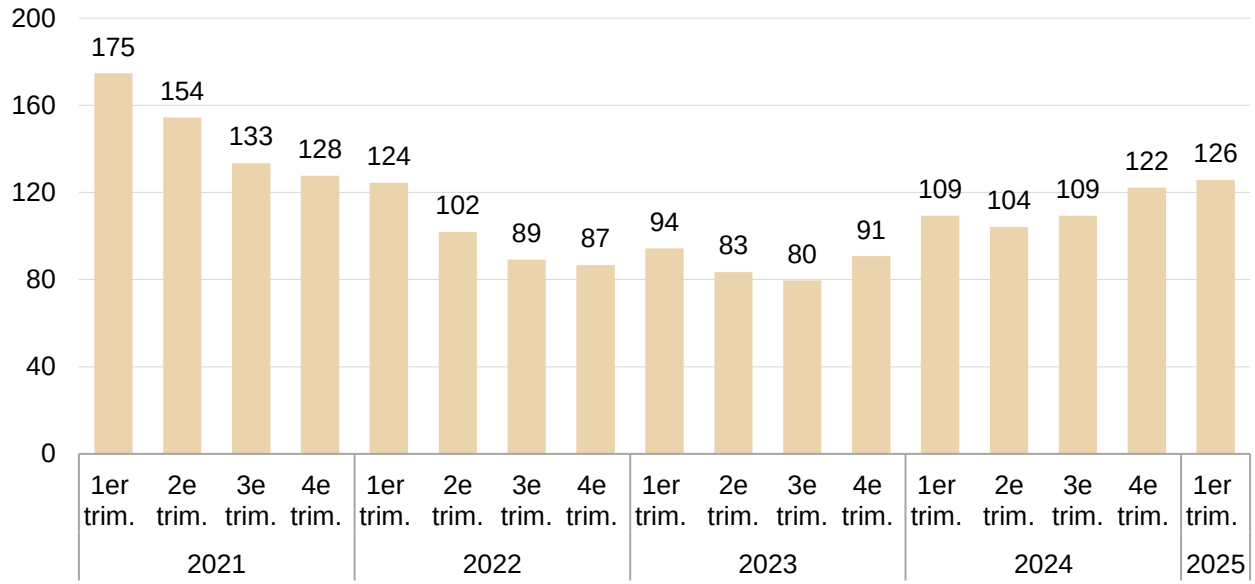

Source : SECO

Remarque :
– p : les chiffres de l'année 2025 sont provisoires.

2.2 Faillites et licenciements collectifs

Fig. 6 **Nombre de faillites (à partir de 5 employés) avec insolvabilité et licenciements associés, canton de Berne, 2021 – 2025p**

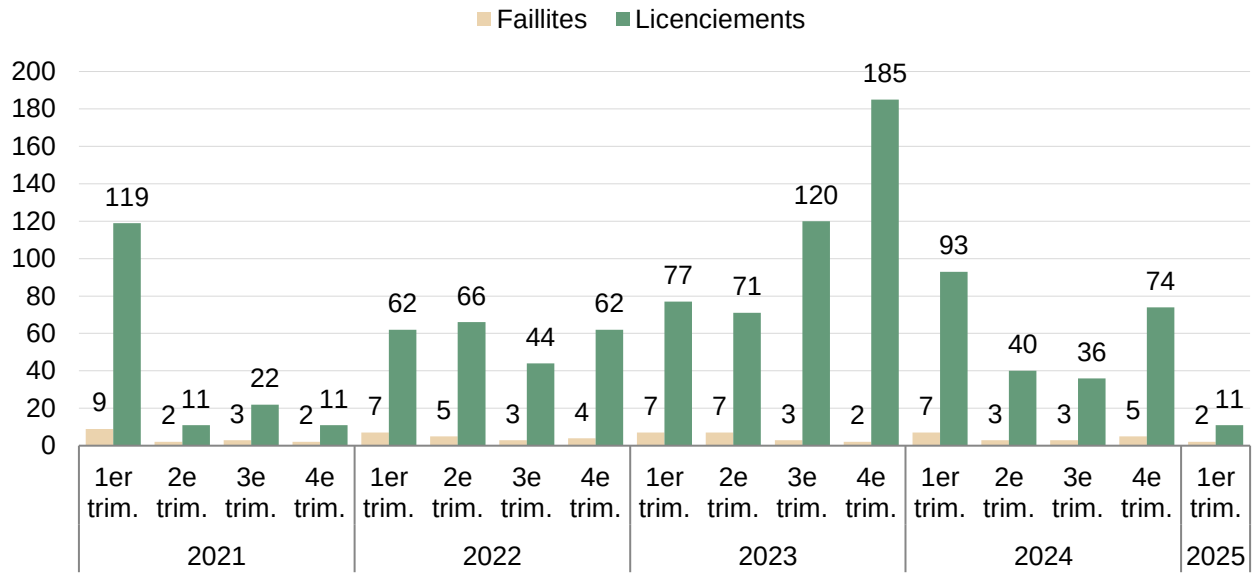

Source : Office de l'assurance-chômage

Remarque :
– p : les chiffres de l'année 2025 sont provisoires.

Fig. 7 Licenciements collectifs, canton de Berne, 2021 – 2025p

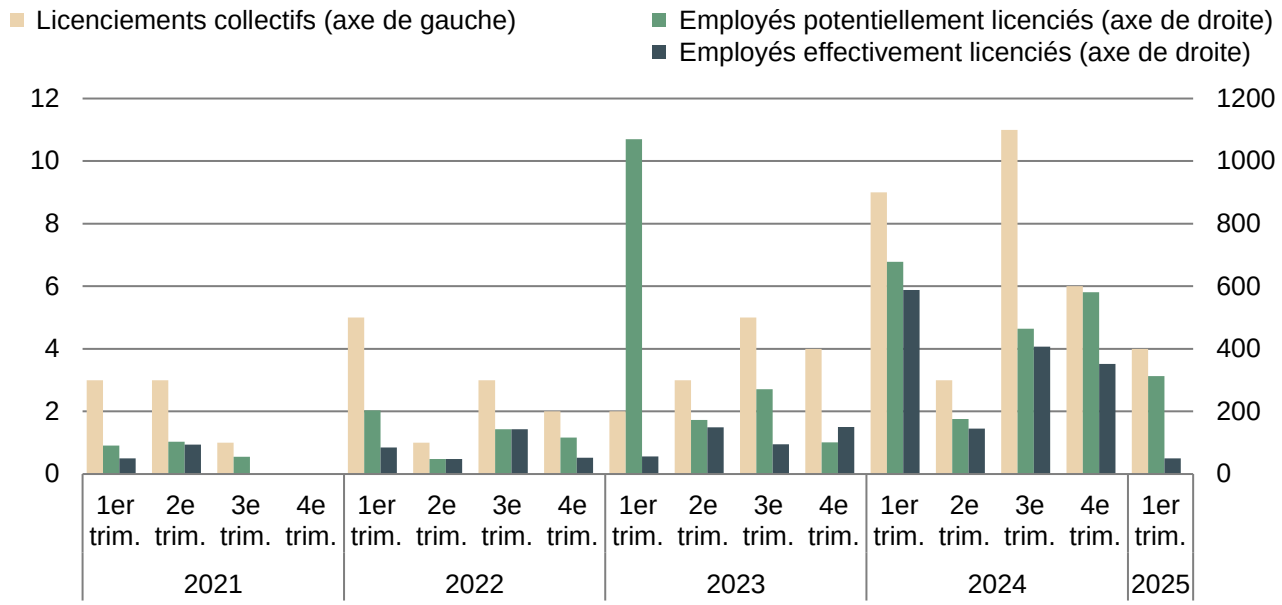

Source : Office de l'assurance-chômage

Remarques :
– p : les chiffres de l'année 2025 sont provisoires.
– 2e trimestre 2021 : dans un cas, 272 collaboratrices et collaborateurs menacés de licenciement n'ont pas été comptabilisés car la plupart d'entre eux exercent l'activité concernée à titre accessoire (taux d'occupation d'environ 4 %), et n'ont donc pas droit aux indemnités journalières.
– 3e trimestre 2021 : trois cas n'ont pas été pris en compte dans les statistiques : dans deux cas, 910 collaboratrices et collaborateurs ont vu leur contrat résilié pour cause de modification des conditions du contrat (système de rémunération des cadres), qui a été discutée avec les partenaires sociaux (internes et externes). Aucune démission n'est attendue de la part des collaboratrices et collaborateurs. Un cas concerne une fusion à l'issue de laquelle l'ensemble des 26 collaboratrices et collaborateurs ont été repris.
– 2e trimestre 2022 : deux cas pour un total de 467 collaboratrices et collaborateurs effectivement licenciés n'ont pas été pris en compte car la plupart d'entre eux exerçaient l'activité concernée à titre accessoire (taux d'occupation d'environ 20 %), et n'avaient donc pas droit aux indemnités journalières.

2.3 Réduction de l'horaire de travail, intempéries

Fig. 8 Réduction de l'horaire de travail, nombre de demandes de réduction de l'horaire de travail approuvées et employés potentiellement touchés, canton de Berne, 2021 – 2025

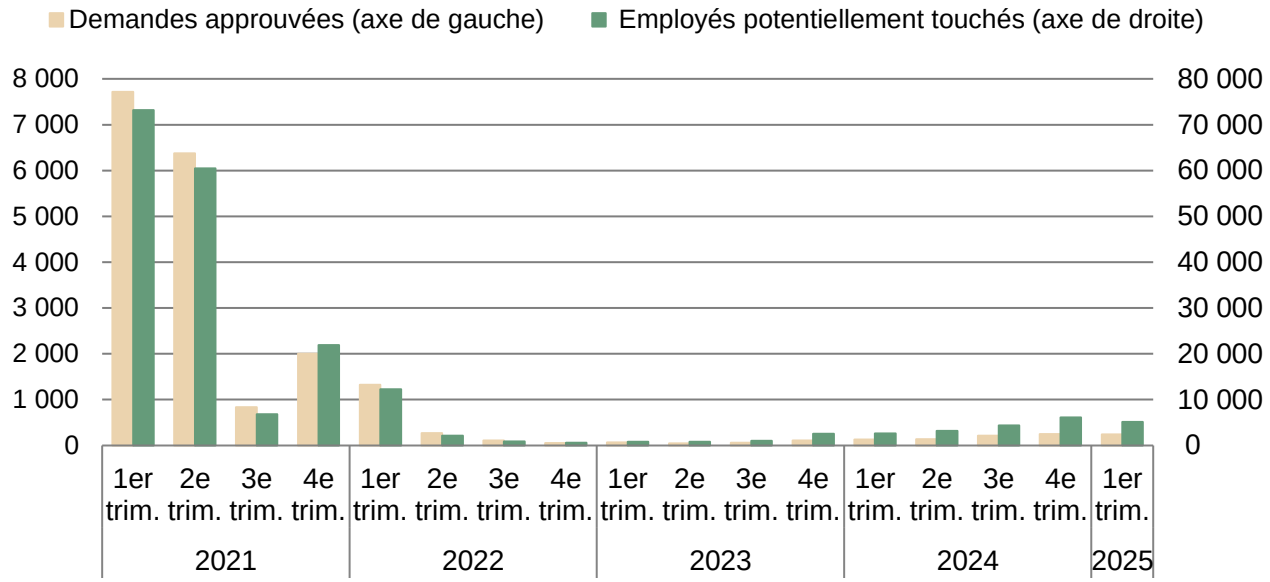

Source : Office de l'assurance-chômage

Remarques :
– Le nombre de demandes de réduction de l'horaire de travail approuvées correspond à la somme des préavis de réduction de l'horaire de travail qui ont été déposés par des secteurs d'exploitation et approuvés sans opposition ou avec opposition partielle durant le trimestre correspondant.
– À partir du 20 mars et jusqu'au 31 décembre 2021, les autorisations de réduction de l'horaire de travail ont été valables six mois au lieu de trois.
– À partir du 1er juillet 2021, les autorisations n'ont plus été octroyées pour six mois pleins, mais seulement jusqu'au 31 décembre 2021.
– La suppression du délai de préavis et la prolongation jusqu'à six mois de la durée des autorisations de réduction de l'horaire de travail ont été maintenues du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Fig. 9 Indemnités en cas d'intempéries, nombre de demandes d'indemnités approuvées et personnes potentiellement touchées, canton de Berne, 2021 – 2025

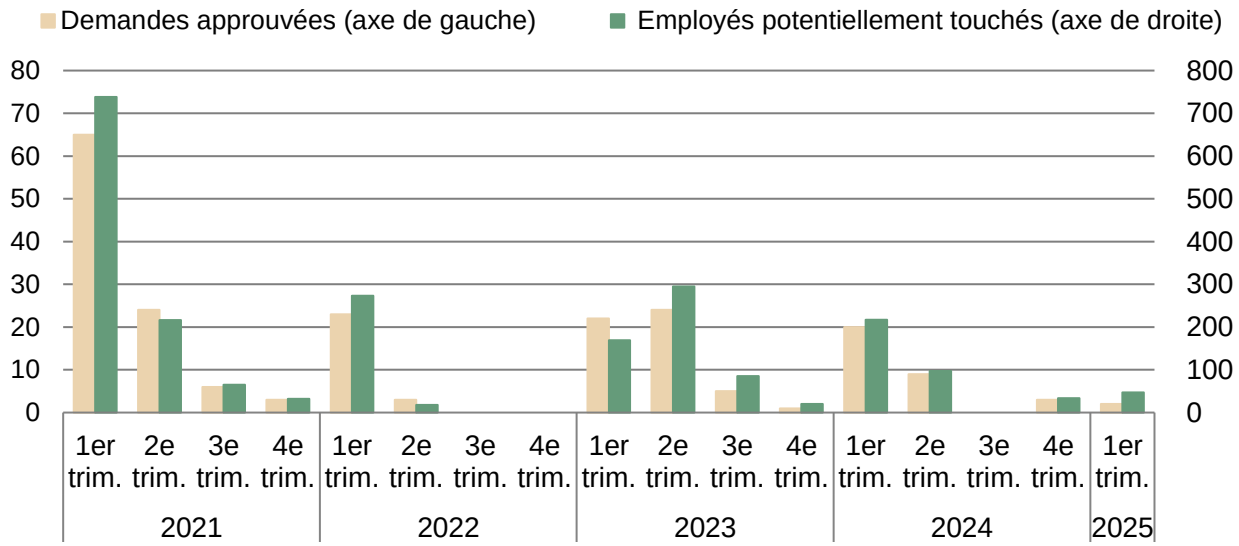

Source : Office de l'assurance-chômage

2.4 Obligation d'annoncer les postes vacants

Tableau 1 Annonces, postes vacants annoncés et retirés, canton de Berne, 2021 – 2025

	2021	2022	2023	2024	2025			
	Total	Total	Total	Total	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Total des annonces	**25 114**	**35 000**	**22 664**	**17 179**	**5 310**			
Annonces soumises à l'obligation d'annonce	18 447	27 360	12 887	6 114	2 144			
Annonces non soumises à l'obligation d'annonce	6 667	7 640	9 777	11 065	3 166			
Total des postes annoncés	**47 993**	**63 533**	**44 470**	**37 399**	**10 517**			
Postes avec obligation d'annonce	39 337	53 503	31 329	21 550	6 067			
Postes sans obligation d'annonce	8 656	10 030	13 141	15 849	4 450			
Total des postes retirés	**46 721**	**63 729**	**45 251**	**36 079**	**9 484**			
Postes avec obligation d'annonce	38 082	53 587	32 315	19 147	5 379			
Postes sans obligation d'annonce	8 729	10 142	12 936	16 932	4 105			

Source : SECO

Remarques :
– Obligation d'annoncer les postes vacants : la liste de genres de professions soumises à l'obligation d'annonce peut être consultée ici.
– Annonces : une annonce peut porter sur un ou plusieurs postes vacants avec obligation d'annonce (avec le même profil d'exigences) ou sur un ou plusieurs postes vacants sans obligation d'annonce (avec le même profil d'exigences).

Fig. 10 État du traitement des annonces obligatoires après trois jours ouvrés, canton de Berne, 2021 – 2025

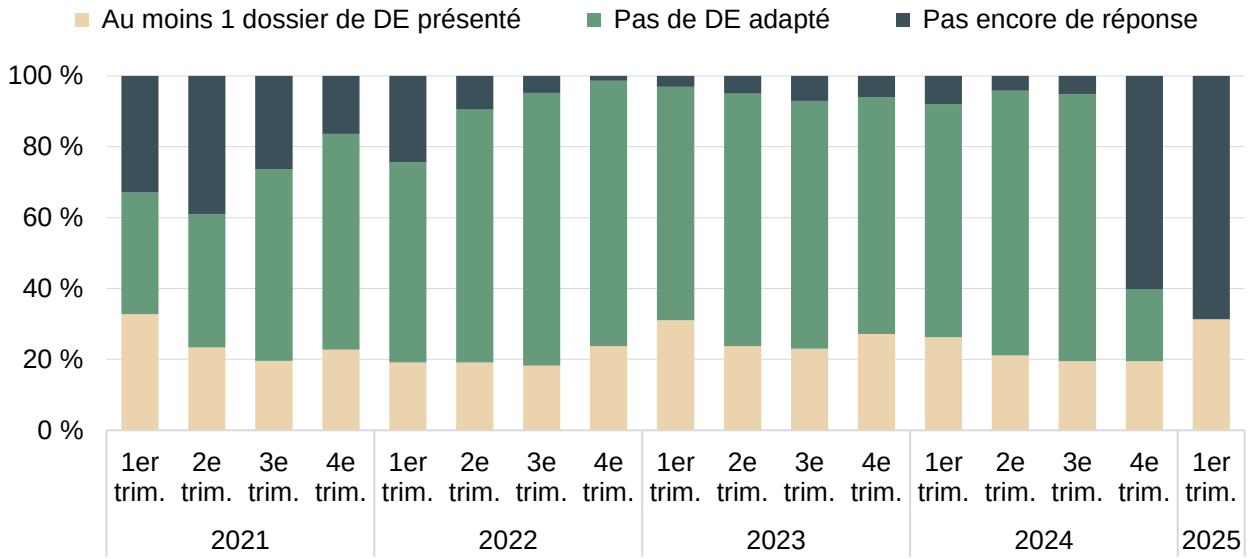

Source : SECO

Remarques :
– DE = demandeur d'emploi
– Les données ne sont disponibles que pour les annonces, pas pour les postes.

– À la suite d'une modification effectuée en novembre 2024, le système n'affiche plus la catégorie « Pas de DE adapté ». Il s'agit d'une erreur. La catégorie « Pas encore de réponse » contient depuis aussi la catégorie « Pas de DE adapté ».

Fig. 11 Retraits d'annonces de postes vacants soumis à l'obligation d'annonce en fonction du motif de retrait, canton de Berne, 2021 – 2025

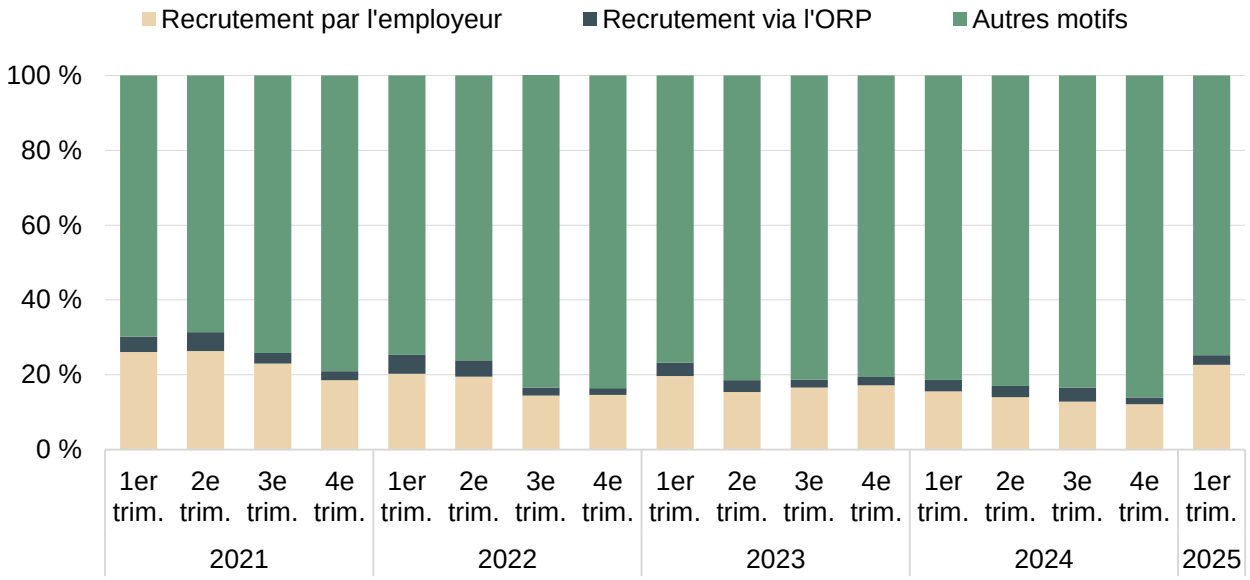

Source : SECO

Remarques :
– Recrutement par l'employeur, c.-à-d. indépendamment des propositions de l'ORP.
– Recrutement via l'ORP, c.-à-d. grâce aux propositions de l'ORP.
– Les données ne sont disponibles que pour les annonces, pas pour les postes.

Tableau 2 Contrôle de l'obligation d'annoncer les postes vacants, canton de Berne, 2022-2025

	2022	2023	2024	2025			
	Total	Total	Total	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Nombre de contrôles	1 157	2 032	11	0			
Nombre d'avertissements	77	139	4	0			
Nombre de dénonciations pénales	0	0	0	0			

Source : Office de l'économie, procédure d'annonce SYMIC

Remarque :
– Les données concernant le contrôle de l'obligation d'annoncer les postes vacants sont disponibles depuis 2022.
– Pour des raisons techniques liées au système, les chiffres relatifs au contrôle de l'obligation d'annoncer les postes vacants ne sont plus disponibles depuis avril 2024.

3. Surveillance du marché du travail

3.1 Travailleurs étrangers

Tableau 3 Activités lucratives de courte durée soumises à déclaration, canton de Berne, 2021 – 2025

	2021	2022	2023	2024	2025			
	Total	Total	Total	Total	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Travailleurs détachés	7 365	8 150	8 995	8 987	2 583			
Prestataires de services indépendants	2 477	1 740	2 005	1 747	523			
Prise d'emploi jusqu'à 90 jours chez un employeur suisse	10 039	12 336	13 031	12 303	3 647			
Total	**19 881**	**22 226**	**24 031**	**23 037**	**6 753**			

Source : SEM

Tableau 4 Durées d'engagement annoncées, canton de Berne, 2020 – 2024

	2020		2021		2022		2023		2024	
	Jours	Durée	Jours	Durée	Jours	Durée	Jours	Durée	Jours	Durée
Travailleurs détachés	88 510	11	80 033	11	81 351	10	82 659	9	84 803	9
Prestataires de services indépendants	82 861	28	73 097	30	27 770	16	27 614	14	25 674	15
Prise d'emploi jusqu'à 90 jours chez un employeur suisse	461 708	54	502 528	50	612 252	50	635 628	49	596 992	49
Total	**633 079**	**33**	**655 658**	**33**	**721 373**	**32**	**745 901**	**31**	**707 469**	**31**

Source : SEM, propres calculs

Remarques :
– Jours : nombre de journées de travail effectuées, durée : durée moyenne exprimée en jours
– Seules les données annuelles sont disponibles.

3.2 Contrôle du marché du travail Berne (CMTBE)

Tableau 5 Contrôles des mesures d'accompagnement, branches dépourvues de convention collective de travail à caractère obligatoire (sans CCT étendue), canton de Berne, 2021 – 2025

	2021	2022	2023	2024	2025		
	Nombre réel	**Nombre réel**	**Nombre réel**	**Nombre réel**	**Nbre théorique d'après CP**	**Nbre réel au 31.03.**	**Proportion**
Construction, génie civil, second-œuvre	163	358	352	339	400	84.5	21,1%
Agriculture	42	100	43	88,5	110	5	4,5%
Industrie/artisanat	12	29	4	10	30	1	3,3%
Construction de machines	403,5	481,5	486	540,5	500	199,5	39,9%
Commerce de détail	148,5	150	191,5	215	220	39,5	18,0%
Services	111	196,5	101	106	160	49	30,6%
Horticulture	21	48,5	24	76,5	70	10,5	15,0%
Économie domestique	12,5	23	5	4	60	5	8,3%
Transports	20	26	19	62,5	70	13	18,6%
Crèches / organisations d'accueil familial de jour	19	40	7	0	10	0	0,0%
Surveillance / sécurité	0	0	0	5	30	0	0,0%
Divers, y c. soins	1	21	2	26	25	0	0,0%
Activités de poste et de courrier	0	0	0	1	20	0	0,0%
Télécommunications	0	0	0,5	0	5	2,5	50,0%
Instituts de beauté	0	0	0	17	40	3	7,5%
Menuiserie (sans contrat)	215	240,5					
Location de services (sans CCT étendue)[1]	5	28					
Total	**1 168,5**	**1 742**	**1 235**	**1 491**	**1 750**	**412,5**	**23,6%**

Source : CMTBE

Remarques :
– Nbre théorique d'après CP = nombre de contrôles fixé selon la convention de prestations avec le canton de Berne
– Les contrôles portant sur la location de services sont comptabilisés dans le total des groupes de branches dans lesquelles les missions ont été effectuées.
– Pour les prestataires de services étrangers, une personne contrôlée correspond à 0,5 contrôle. En revanche, pour les prestataires de services suisses, une personne contrôlée correspond à un contrôle.
– Menuiserie : En 2021 et en 2022, la branche de la menuiserie était dépourvue de convention. Pour cette raison, les contrôles ont été mentionnés dans les statistiques des branches sans CCT étendue.

Tableau 6 Contrôles des mesures d'accompagnement, branches avec convention collective de travail étendue (avec CCT étendue), canton de Berne, 2021 – 2025

	2021	2022	2023	2024	2025		
	Nombre réel	Nombre réel	Nombre réel	Nombre réel	Nbre théorique d'après CP	Nbre réel au 31.03.	Proportion
Second œuvre Suisse romande	16	38	6	16	55	8	14,5%
Boulangerie	0	1	0	1	0	0	
Secteur principal de la construction / construction en bois	163	168	125	127	200	50	25,0%
Industrie de la carrosserie	0	0	0	19	0	0	
Coiffure	24	40	20	21	20	1	5,0%
Plafonds et aménagement intérieur	17	16	11	15	17	5	29,4%
Électricité	145	66	69	88	91	31	34,5%
Horticulture Jura bernois	0	0	4	4	8	3	37,5%
Enveloppe des édifices	16	14	20	22	28	14	50,0%
Échafaudages	14	8	15	13	10	3	37,5%
Installations techniques des bâtiments	84	106	101	132	155	35	22,6%
Isolation	33	27	28	33	58	7	12,1%
Peinture et plâtrerie	158	165	96	93	301	48	15,9%
Métallurgie	173	185	166	130	200	45	22,5%
Boucherie-charcuterie	0	2	2	0	0	0	
Pierre naturelle	17	20	12	13	16	1	6,3%
Location de services	63	84	6	15	0	7	
Carrelage / poêlerie-fumisterie	51	22	25	27	71	18	25,4%
Nettoyage	18	21	17	12	25	5	20,0%
Menuiserie	0	0	202	188	340	65	19,1%
Total	**992**	**983**	**925**	**969**	**1 595**	**346**	**21,7%**

Source : CMTBE

Remarques :
– Nbre théorique d'après CP = nombre de contrôles fixé selon la convention de prestations avec le canton de Berne
– La réalisation des contrôles n'est pas systématiquement confiée au Contrôle du marché du travail Berne (CMTBE) pour toutes les branches disposant d'une CCT étendue. Dans l'hôtellerie et la restauration par exemple, l'office de contrôle de la CCNT procède lui-même aux inspections.
– Menuiserie : étant donné que la CCT n'est pas étendue, les contrôles ont été indiqués dans le tableau 5 (sans CCT étendue) en 2021-2022.

Tableau 7 Contrôles conformément à la loi fédérale sur le travail au noir (LTN), canton de Berne, 2021 – 2025

	2021	2022	2023	2024	2025		
	Nombre réel	Nombre réel	Nombre réel	Nombre réel	Nbre théorique d'après CP	Nbre réel au 31.03.	Proportion
Construction, génie civil, second œuvre	190	288	249	157	340	42	12,4%
Hôtellerie et restauration	120	188	164	229	170	114	67,1%
Industrie/artisanat	25	31	28	16	50	3	6,0%
Commerce	51	39	55	46	50	12	24,0%
Location de services	72	68	29	58	80	2	2,5%
Divers	191	140	78	174	160	53	33,1%
Menuiserie		32					
Total	**649**	**786**	**603**	**680**	**850**	**226**	**26,6%**

Source : CMTBE

Remarques :
– Nbre théorique d'après CP = nombre de contrôles fixé selon la convention de prestations avec le canton de Berne
– Parmi les prestataires de services étrangers, une personne contrôlée correspond à 0,5 contrôle. En revanche, une personne contrôlée parmi les prestataires de services suisses correspond à un contrôle.

3.3 Procédures et sanctions

Tableau 8 Procédures pour suspicion de travail au noir et infractions aux conditions de rémunération et de travail et à la loi sur les travailleurs détachés, canton de Berne, 2021 – 2025

	2021	2022	2023	2024	1er trim. 2025
	Total	Total	Total	Total	Total
Total procédures	**2 621**	**2 209**	**1 650**	**1406**	**854**
Procédures en cours	1 451	1 014	625	518	494
Nouvelles procédures	1 170	1 195	1 025	888	360
- LTN	385	439	455	258	83
- CO	326	357	190	267	122
- LDét	459	399	380	363	155
Total procédures achevées	**1 290**	**1 645**	**1 327**	**973**	**285**
Sanctions	650	933	736	609	162
- LTN	182	442	279	154	37
- CO	63	73	94	124	34
- LDét	405	418	363	331	91
Suspicion non confirmée	640	712	591	364	123

Source : Office de l'économie

Remarque :
– Les procédures sont menées dans le cadre constitué par la loi fédérale sur le travail au noir (LTN), par le contrôle des conditions de salaire et de travail selon le code des obligations (CO) et par la loi sur les travailleurs détachés (LDét).

Fig. 12 Sanctions pour infraction à la loi sur les travailleurs détachés, canton de Berne, 2021 – 2025

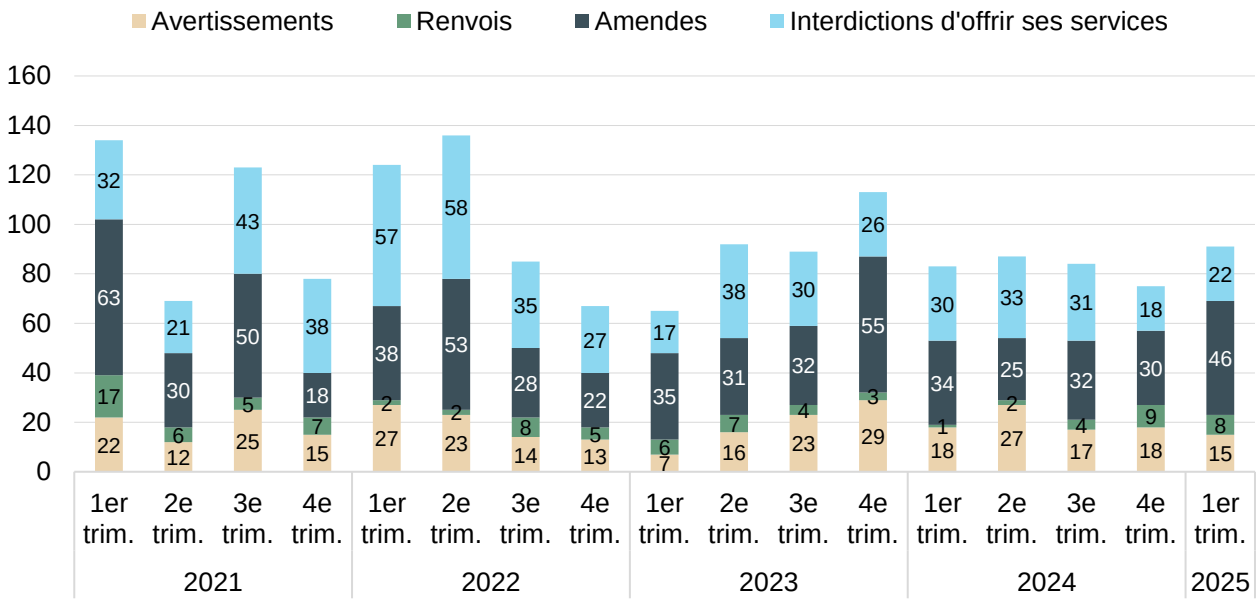

Source : Office de l'économie

Remarques :
– Avertissements : pour toutes les infractions à la LDét, un avertissement peut être prononcé.
– Renvois : en cas de violation de l'obligation de fournir la documentation, la suspension des travaux peut être ordonnée et il peut également s'avérer nécessaire que la personne concernée quitte son poste de travail. Cette personne peut également être sanctionnée par une amende.
– Amendes : en cas d'infractions aux conditions de salaire et de travail, à l'obligation d'annonce ainsi qu'à l'obligation de fournir la documentation, des amendes de 30 000 francs au maximum peuvent être prononcées. Les entreprises étrangères qui ne paient pas les amendes se voient interdire d'offrir leurs services en Suisse.

– Interdictions d'offrir ses services en Suisse : en cas de violation de l'obligation de fournir des renseignements, en cas de non-paiement d'amendes et en cas d'infractions graves aux conditions de salaire et de travail, une sanction est prononcée, interdisant à l'entreprise concernée d'offrir ses services dans toute la Suisse pour une durée d'un à cinq ans.

3.4 Commission cantonale du marché du travail (CCMT)

Tableau 9 Cas particuliers traités par la CCMT, canton de Berne, 2021 – 2025

	2021		2022		2023		2024		1er trim. 2025	
	PC	Abus	PC	Abus	PC	Abus	PC	Abus	PC	Abus
Industrie automobile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Construction	1	1	2	2	5	4	3	3	0	0
Commerce de détail	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Restauration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Horticulture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Garde d'enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel auxiliaire foires/ manifestations/congrès	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0
Agriculture	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Construction de machines	3	3	5	5	5	4	17	7	0	0
Pharmacie/Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Services personnels/ divertissements	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Transport	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Total	**5**	**5**	**8**	**7**	**10**	**8**	**25**	**13**	**2**	**1**

Source : Office de l'économie

Remarque :
– PC = Procédures de conciliation

Exemple pour 2024 :
En 2024, la CCMT a dû recourir à une procédure de conciliation dans 25 cas où elle soupçonnait une sous-enchère abusive par rapport aux salaires usuels pour la branche et le lieu. Dans 13 cas, elle a conclu qu'il s'agissait d'abus par rapport aux salaires usuels pour le lieu et la branche.

Tableau 10 Branches/professions avec salaire minimum fixé

Accompagnatrice/Accompagnateur socio-professionnel	Construction de lignes électriques
Assistante/Assistant en gestion de projet (fabrication de meubles)	Logistique
Industrie automobile	Construction de machines
Contrôleuse/Contrôleur de matériaux / de matériaux de construction	Massages (non médicaux) dans le domaine du bien-être
Ouvrière/Ouvrier du bâtiment polyvalent (sans CCT à caractère obligatoire)	Montage réseaux + WLAN
Conseillère/Conseiller dans le domaine de l'informatique	Montage de stands de foire
Poseuse/Poseur de revêtements de sols	Mesure de réseaux de communication mobile ; géomètres
Aides de bureaux	Traitement des métaux
Danseuse/Danseur de cabaret	Montage de plafonds et aménagement intérieur (sans CCT à caractère obligatoire)
Dessinatrice/Dessinateur CAD	Technique médicale
Commerce de détail	Montage installations publicitaires
Installations de loisir	Alimentation + Pharmacie, sans formation
Fleuriste	Opticienne/Opticien
Jardinière/Jardinier	Auxiliaire de nettoyage (sans CCT à caractère obligatoire)
Hôtellerie-restauration (sauf CCT étendue)	Employée/Employé d'agence de voyage
Vitrerie (artistique)	Guide de voyage
Fabrication de verre (industriel)	Ventes + Marketing
Industrie graphique	Transport ferroviaire
Personnel auxiliaire foires/événements/congrès	Soudeuse/Soudeur
Construction en bois	Ingénieure/Ingénieur logiciel
Nettoyage industriel	Machinistes de plateau
Conseillère/Conseiller TIC	Professeure/Professeur de plongée
Développeuse/Développeur d'applications TIC	Conseillère/Conseiller en télécommunication
Supporter TIC	Nettoyage de textile
Ingénieure/Ingénieur (architecture/ingénierie)	Garde d'animaux
Décoration d'intérieur	Chauffeuse/Chauffeur en tournée (avec expérience professionnelle)
Fromagère/Fromager	Branche des transports
Esthéticienne/Esthéticien	Déménagement
Articles en matière plastique ; fabrication/montage	Dentiste, assistante/assistant dentaire
Service de courrier	Montage de tentes
Agriculture	Distribution de publicités

Source : Office de l'économie